

## GRANDE DISTRIBUTION

# Des alliances qui mettent en péril les filières agricoles

🕒 18 h

concurrence (/tag/concurrence)

distributeur (/tag/distributeur)

Commission européenne (/tag/Commission européenne)

Copa-Cogeca (/tag/Copa-Cogeca)



Le rapport du centre commun de la recherche de la Commission européenne montre que la mise en commun de la puissance d'achat, comme c'est le cas en France avec 4 centrales d'achat regroupant 90 % des produits vendus au détail, entraîne d'importants déséquilibres, au détriment des fournisseurs. © A. Massiot

Un rapport de la Commission européenne, en date du 13 mai 2020, met en lumière le risque que représente, pour les agriculteurs, la mise en place d'alliances entre les acteurs situés à l'aval de la chaîne d'approvisionnement, chargés de la vente au détail des produits.

Le centre commun de la recherche de la **Commission européenne** a publié un rapport, le 13 mai dernier, sur les alliances de vente au détail et leur impact sur la chaîne d'approvisionnement agroalimentaire. Un travail salué, le 15 mai 2020, dans un communiqué de presse commun des représentants européens des agriculteurs (Copa), des

coopératives agricoles (Cogeca), des fabricants de produits alimentaires (Food Drink Europe) et des marques (AIM).

## Des effets de la ferme à la fourchette

« Le rapport confirme qu'un comportement déloyal ou anticoncurrentiel peut découler des alliances mises en place dans la vente au détail, indique le communiqué. Nous félicitons le centre commun de recherche d'avoir analysé cette question complexe, car il est important d'avoir de la clarté et de la transparence sur la façon dont le comportement d'un maillon a des effets sur le reste de la chaîne, de la ferme à la fourchette. »

L'analyse de la Commission européenne souligne la concentration des acteurs, notamment en France et au sein de ses pays frontaliers. Elle rappelle que « quatre alliances (de centrales d'achat) représentent 90 % des ventes au détail en France et de telles alliances occupent une place toute aussi importante en Allemagne, en Belgique, aux Pays-Bas et en Italie ».

## Des fournisseurs mis à mal

Pour les représentants européens des maillons de la chaîne d'approvisionnement, le rapport montre que la mise en commun de la **puissance d'achat** entraîne d'importants déséquilibres au détriment des fournisseurs. Pour nombre d'entre eux, le facteur de pression et de peur peut les conduire à accepter des **rémunérations inférieures à leur coût de production**.

Ils appellent les États membres à poursuivre leur travail pour faire respecter les règles de la concurrence et à garantir la mise en œuvre rapide de la directive européenne contre les pratiques commerciales abusives (<https://www.lafranceagricole.fr/actualites/gestion-et-droit/parlement-europeen-les-deputes-luttent-contre-les-pratiques-commerciales-deloyales-1,6,2971254595.html>) que chacun doit avoir traduite dans sa propre législation avant le 1er mai 2021.

B. Quantinet